

Bonjour,

je vous informe que l'ensemble des documents de l'assemblée générale peut être consultable au siège social de l'association sur rendez-vous.

Les documents en question sont consultable par les membres de l'association uniquement.

Nous publierons en ligne les documents dès que la mise à jour de notre site sera effective et que notre forum sera correctement rétablit

Nous agissons au plus vite pour rétablir une situation normale cependant cela ne dépend pas uniquement de notre volonté.